

# LAB <sup>#01</sup>

Revue de L'Observatoire du Céapsy



**Freins et ressources  
des acteurs de  
l'accompagnement  
en santé mentale**

# Céapsy Île-de-France

## Centre Ressource Troubles Psychiques

### NOS OBJECTIFS

- > Favoriser le parcours de vie des personnes concernées par les troubles psychiques.
  - > Donner accès à l'information sur les troubles psychiques.
- > Orienter vers les dispositifs dédiés, dans tous les champs de la vie de la personne.

### NOS 4 DOMAINES D'INTERVENTION

Nous nous adressons aux personnes concernées, à leurs proches et aux professionnels



#### PÔLE OBSERVATOIRE

- > Études
- > Valorisation des pratiques



#### PÔLE RÉSEAUX & PARTENARIATS

- > Recensement
- > Evènements
- > « Cercles » du Céapsy



#### PÔLE APPUIS

- > Permanences
- > Sensibilisations
- > Actions collectives
- > Appuis aux organismes



#### PÔLE COMMUNICATION

- > Diffusion de supports
- > Valorisation du champ
- > Renforcement réseau

## Les missions du Céapsy

Le Céapsy s'adresse à la fois aux personnes concernées par les troubles psychiques, à leurs proches, ainsi qu'aux professionnels du sanitaire, du social et du médico-social.

Notre action vise à améliorer le parcours de vie des personnes concernées par les troubles psychiques dans tous les champs de la vie : logement, formation, emploi, santé, entraide, loisirs... Pour ce faire, nous collectons et facilitons l'accès à l'information sur les ressources franciliennes en matière de santé mentale.

Grâce à notre connaissance du territoire francilien, nous informons et orientons nos interlocuteurs en fonction de leur demande.

Par notre action, nous entendons contribuer à lutter contre la discrimination liée aux troubles psychiques

et à transformer les pratiques afin de faciliter la vie quotidienne des personnes concernées.

En 2019, dans le but de déployer la sensibilisation à la santé mentale auprès de tous les publics, l'équipe du Céapsy a été formée au programme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM France).

Le centre ressource est géré par un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) comprenant 6 associations intervenant dans le champ de la santé mentale en Île-de-France : L'Alve, EHS (Espérance Hauts-de-Seine), Apsi (Association de Prévention Soins et Insertion), Iris Messidor, Regain Paris, Oeuvre Falret. Le Céapsy est intégralement financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

#### NOS FONDATEURS



#### NOS PARTENAIRES



#### NOTRE FINANCEUR





## PÔLE OBSERVATOIRE

### Étudier des thématiques auprès des acteurs de la santé mentale

Les problématiques du champ de la santé mentale impactent une variété d'acteurs : soignants en psychiatrie, usagers, travailleurs sociaux, associations d'aidants...

Grâce à ses explorations, la fonction « Observatoire » du Céapsy met en perspective ces points de vue différenciés pour faire émerger des leviers d'action en vue d'une meilleure articulation.

L'exploration des thématiques est effectuée via :

- > la diffusion de questionnaires dans le cadre d'études thématiques,
- > des entretiens semi-directifs avec des porteurs de dispositifs innovants,
- > des entretiens approfondis autour de récits de parcours,
- > l'animation de groupes de réflexion thématiques, notamment les « Cercles » du Céapsy...

### Produire des outils d'exploration et d'analyse, orientés « action »

Dans l'esprit de sa mission de « centre ressource », le Céapsy aspire à donner la dimension la plus opérationnelle possible aux productions de la fonction « Observatoire ». Ainsi, au-delà de l'analyse des problématiques, la mise en lumière systématique de ressources identifiées et la réalisation d'outils orientés « action », inspirés du terrain, constituent des fondamentaux pour son action. Les productions récurrentes de la fonction « Observatoire » du Céapsy sont :

- > **Lab** : une revue synthétique qui présente les résultats des études réalisées par la fonction « Observatoire » du Céapsy, et qui propose toujours un volet sur les ressources existantes en réponse aux problématiques soulevées. Lab peut être consulté sur le site internet du Céapsy.
- > **Les Focales du Céapsy** : un format proche de l'article ou du « zoom sur », qui permet de présenter des dispositifs ou des structures qui ont des approches inédites et/ou inspirantes. Les Focales du Céapsy peuvent être consultées sur le site internet du Céapsy.

> **Les « Fiches pratiques » du Céapsy** : conçues comme des outils d'aide et de motivation à l'action, tirés d'expérimentations de terrain, qui ont vocation à inspirer les acteurs de la santé mentale. Les « Fiches pratiques » du Céapsy peuvent être consultées dans la « bibliothèque des pratiques », sur le site internet du Céapsy.

En fonction de ses observations de terrain, le Céapsy peut également :

- > Produire des outils opérationnels ad-hoc, à l'usage des acteurs de la santé mentale.
- > Accompagner et valoriser des projets spécifiques : suivi d'acteurs, professionnels ou usagers, dans la mise en œuvre d'actions innovantes et inspirantes en vue de leur valorisation. Exemple : production d'une série de vidéos pour rendre compte de la création et de la vie du GEM l'Etoile du Sud.

Au sein du Céapsy, la fonction « Observatoire » est portée par Aboubakry Tamboura, chargé d'études socio-économiques.



# **ÉTUDE : FREINS ET RESSOURCES DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT en SANTÉ MENTALE**

En mars 2019, dans le cadre de sa fonction « Observatoire », le Céapsy a diffusé un questionnaire aux professionnels de son réseau issus des secteurs sanitaire, social et médico-social.

Ce questionnaire visait à sonder les acteurs de l'accompagnement en santé mentale pour structurer l'action du Céapsy en adéquation avec les attentes de ses bénéficiaires.

L'enjeu de sa diffusion était double :

- 1. Identifier les leviers mobilisés et les freins rencontrés par les professionnels de l'accompagnement en santé mentale ;**
- 2. Repérer et promouvoir les dispositifs, les pratiques innovant(e)s et les actions en faveur d'un décloisonnement des pratiques pour favoriser les parcours de vie des personnes concernées par les troubles psychiques.**

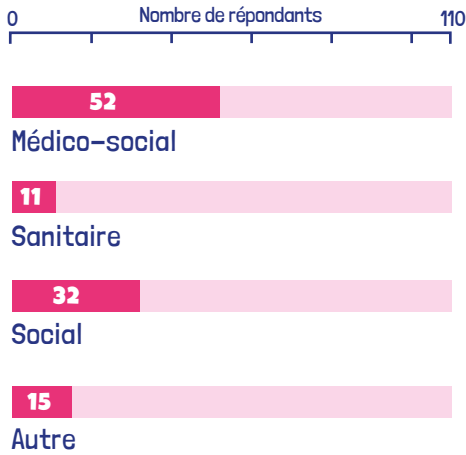
Diffusé à un grand nombre d'acteurs à l'échelle de la région Île-de-France, cette étude ne prétend pas à l'exhaustivité dans la mesure où sa diffusion s'est essentiellement appuyée sur le réseau professionnel du Céapsy.

Pour autant, ces données mettent en exergue des tendances et soulèvent des interrogations qui invitent à interpeller l'ensemble des acteurs du champ.

# Profil des répondants

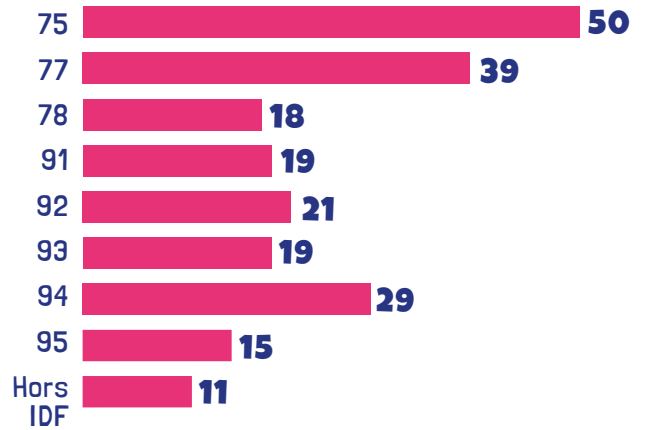
Questionnaire soumis à près de 450 professionnels  
**110 réponses** : taux de réponse 25 %

## SECTEURS D'ACTIVITÉ



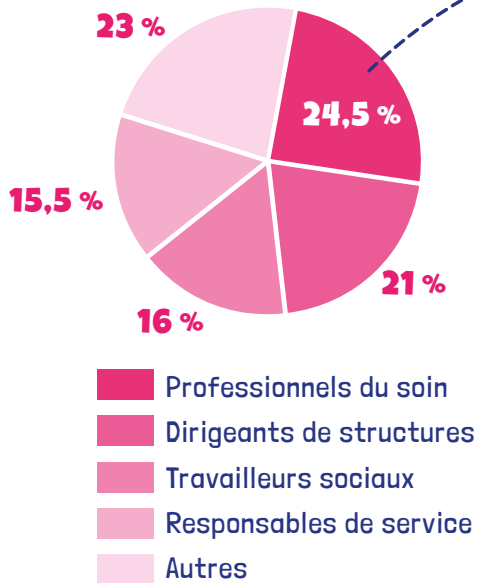
Une majorité de répondants issus du secteur médico-social.

## DÉPARTEMENTS REPRÉSENTÉS



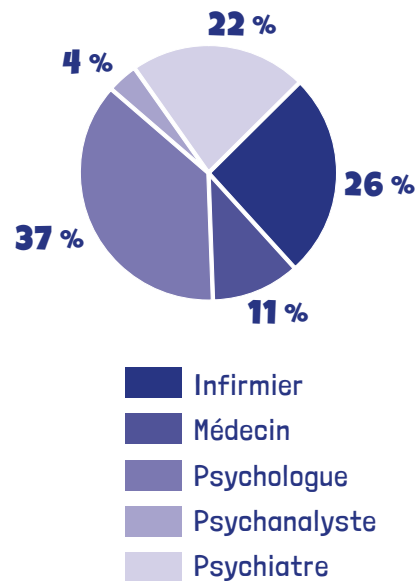
Une représentation des territoires à l'image des sollicitations du Céapsy : forte représentation des départements 75, 77 et 94.

## MÉTIRS DES RÉPONDANTS



1/4 des répondants sont des professionnels du soin.

## RÉPARTITION DES PROFESSIONNELS DU SOIN

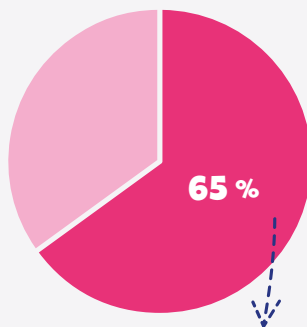


Les psychologues représentent une large majorité des répondants.

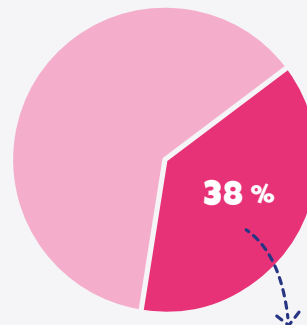
# #01

## ZOOM SUR LES PRINCIPAUX FREINS RENCONTRÉS PAR LES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT

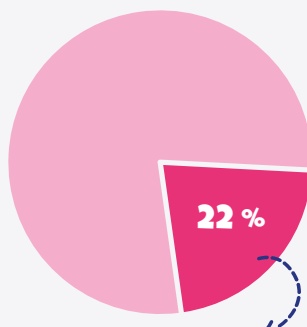
Quels sont les principaux freins que vous rencontrez ?  
110 répondants



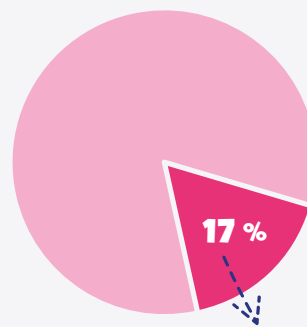
72/110 répondants  
Partenariat et  
Ressources



42/110 répondants  
Défaut de connaissance /  
de Formation



24/110 répondants  
Finances



19/110 répondants  
Organisation  
interne



- > Le manque de partenaires et de ressources sur les territoires : premier frein identifié pour deux tiers des répondants.
- > La question financière ne semble pas prédominante pour les acteurs de l'accompagnement.

# Le réseau, clé de voûte de l'accompagnement



**65 % des répondants mentionnent spontanément le manque de partenaires et d'acteurs ressources sur le territoire.**

## ENJEUX

Au premier rang des freins évoqués, figure la difficulté à « faire réseau » autour des cas problématiques rencontrés. Si les ressources partenariales sont identifiées, leur articulation paraît difficile à mettre en œuvre. C'est donc l'accessibilité et la disponibilité des acteurs ressources qui sont ici mises en question.

### PROBLÉMATIQUE

› Mettre en place un réseau d'acteurs.

« Nous rencontrons des difficultés à mettre en place un réseau partenarial auprès de personnes qui sont parfois dans le déni de leur souffrance psychique et/ou difficile à mobiliser dans leurs démarches. »

Acteur de la protection des droits  
Secteur social

« Notre principale difficulté consiste à faire du lien et à travailler en collaboration avec différents acteurs du soin, notamment l'addictologie. »

Fonction inconnue  
Secteur médico-social

## ENJEUX

Le secteur sanitaire est fréquemment cité s'agissant des difficultés de collaboration. Pourtant, si le fonctionnement du secteur psychiatrique (notamment en termes de délais d'attente) semble compris, les répondants déplorent une absence de dialogue, ainsi qu'une disponibilité limitée.

Inversement, les professionnels du secteur sanitaire rapportent les difficultés qu'ils rencontrent dans la collaboration avec les acteurs d'autres champs. On observe ainsi des lacunes dans la culture partenariale des professionnels indépendamment de leur secteur d'activité.

### PROBLÉMATIQUE

› Entrer en dialogue avec le secteur psychiatrique, et inversement.

« La difficulté essentielle est celle du manque d'appui du secteur de la psychiatrie, souvent inaccessible. Envisager l'accompagnement de personnes présentant une souffrance psychique nécessite un travail en binôme entre la sphère médicale et la sphère sociale. »

Direction d'établissement  
Secteur médico-social

« La mise en place d'un travail partenarial avec l'aide sociale à l'enfance est parfois difficile dans certaines situations. »

Psychologue  
Secteur médico-social



## ENJEUX

Plusieurs répondants ont mis en avant leur méconnaissance des ressources et partenaires accessibles dans leur zone d'intervention. De plus, au-delà de la connaissance des acteurs, ce sont souvent les contours de leurs missions et modalités d'intervention qui sont méconnus.

### PROBLÉMATIQUE

- › Mieux connaître et se faire connaître des partenaires.

« Il y a un manque de lisibilité des contours des missions des acteurs présents sur le territoire. »

Direction d'établissement  
Secteur médico-social

« On constate une absence de ressources fiables pour le soutien des personnes. Il est très difficile de trouver le professionnel qui va intervenir sur la situation. »

Psychologue  
Secteur médico-social

## LE RÉSEAU, PLUS QU'UNE PRATIQUE, UNE CULTURE

Ces constats soulèvent des interrogations sur la capacité des acteurs à mettre en lumière leurs pratiques et à se faire connaître auprès de leurs potentiels partenaires. Par quel biais communiquent-ils entre eux ? En somme, ce sont leurs moyens de communication et leur capacité à trouver l'information quand elle existe qui sont ici interrogés.

« On s'en rend compte de plus en plus : les problèmes thérapeutiques sont aussi des problèmes économiques, sociaux, culturels... et, parmi les acteurs du thérapeutique, il faut aussi compter les travailleurs du social, du socioculturel... mais aussi les ressources de l'environnement, du quartier [...] Il ne peut pas, pour le patient, être un parcours balisé d'avance. Le réseau est plutôt un milieu, un environnement, peuplé de ressources. »

Jean-Louis Genard, sociologue - philosophe

Cette citation confirme qu'il appartient à chaque structure et à chaque professionnel de développer une culture de réseau de manière à se rendre accessible vis-à-vis de ses partenaires. Dans un contexte où le succès d'un accompagnement dépend souvent de l'intervention d'acteurs divers, la culture de réseau contribue à renforcer la synergie entre les intervenants. Cette approche implique toutefois de la part des professionnels et des institutions de sortir de représentations et de rôles parfois figés par la pratique et la culture des secteurs d'activité.

## QUELQUES LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

### Au niveau institutionnel :

- › Investir les instances de pilotage qui réunissent les acteurs d'un territoire (PTSM, CLSM...).
- › Intégrer les lieux de réflexion pluridisciplinaires (ex : Santé Mentale France).
- › Développer les conventionnements entre partenaires.

### Au niveau opérationnel :

- › Communiquer sur les actions communes (ex : réseaux sociaux, rapports annuels d'activité).
- › Organiser des rencontres d'équipe, des journées portes-ouvertes pour se faire connaître...
- › Informer ses partenaires des évolutions au sein de la structure (nouveaux dispositifs, changement de direction, places vacantes...).



# Un besoin de renforcer les connaissances de tous les publics sur les troubles psychiques



**84 % des répondants déclarent avoir déjà suivi une formation ou une sensibilisation sur les troubles psychiques, pourtant, 38 % des répondants mentionnent la méconnaissance des troubles psychiques comme frein dans l'accompagnement.**

## ENJEUX

Plusieurs professionnels déplorent que leurs équipes ne soient pas suffisamment sensibilisées aux troubles psychiques, y compris dans les structures dites « spécialisées » en santé mentale.

D'autres regrettent le manque de formation des professionnels extérieurs au champ de la santé mentale. Ces derniers, en tant qu'intervenants dans le parcours des publics concernés, ne sont pas toujours formés aux spécificités de leur accompagnement.

## PROBLÉMATIQUE

➤ **Développer la connaissance des troubles psychiques dans les structures et à l'extérieur.**

« Il y a un manque de formation interne sur l'accueil de personnes souffrant de troubles psychiques. »

Psychologue  
Secteur médico-social

« La formation spécifique des équipes sur cette question est lacunaire. »

Psychiatre  
Secteur sanitaire

« L'un des freins majeurs est la méconnaissance des troubles psychiques des professionnels extérieurs à la psychiatrie (médecins traitants, médecins spécialisés, auxiliaires de vie, organismes sociaux...). »

Fonction inconnue  
Secteur médico-social

« Le frein que nous rencontrons réside dans la méconnaissance des troubles psychiques des services de la force publique (police, pompiers et samu). »

Fonction inconnue  
Secteur médico-social

## ENJEUX

Les répondants ont mis en exergue le manque de temps disponible à consacrer à la formation. La limitation des effectifs impacterait le fonctionnement des services, rendant ainsi difficile la mobilisation des personnels sur des temps dédiés à la formation.

La question du financement des formations apparaît également comme un frein important, tant du point de vue des institutions que des professionnels. À cet égard, l'impossibilité de mobiliser le compte personnel de formation (CPF) pour certaines formations (non éligibles au CPF) limite l'accès des professionnels à celles-ci.

« Nous manquons de moyens humains et financiers pour disposer d'un temps suffisant pour former les équipes. »

Direction d'établissement  
Secteur médico-social

« Nous avons des difficultés concernant la formation des professionnels. Il y a peu de formations sur public psy. »

Direction d'établissement  
Secteur médico-social

## PROBLÉMATIQUE

> Le difficile recours à la formation.

## LA FORMATION, UN LEVIER INACCESSIBLE ?

Les réponses à notre questionnaire font émerger une volonté de décloisonner l'approche des troubles psychiques en étendant les formations/sensibilisations aux acteurs non spécialisés dans les troubles psychiques. Cependant, la formation reste un levier difficile à mobiliser tous secteurs confondus (principalement pour des raisons financières) et les sensibilisations gratuites restent limitées et peu connues des professionnels.

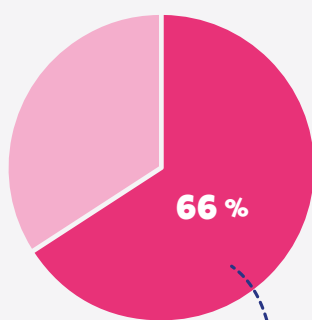
## QUELQUES RESSOURCES ACCESSIBLES EXISTENT

- > La mise en oeuvre sur l'ensemble du territoire français du programme de formation « Premiers Secours en Santé Mentale », s'inscrit dans cette démarche de diffusion des connaissances en ce qu'elle permet d'outiller un public large potentiellement confronté à des manifestations de troubles psychiques ou à des situations de crise.
- > Certains conseils locaux de santé mentale (CLSM) mettent en œuvre des actions d'information ainsi que des formations croisées entre professionnels.
- > Des acteurs de la santé mentale (Unafam, Céapsy, Psycom...) proposent des actions de sensibilisation pour accompagner les acteurs dans la conscientisation et l'adoption des bons réflexes face à la souffrance psychique. Ces actions constituent un premier pas vers une meilleure compréhension de ces enjeux et invitent les structures et les professionnels à initier de véritables démarches de formation en vue d'une montée en compétences.
- > Dans le cadre des SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale), des formations et des sensibilisations sont ouvertes aux professionnels.

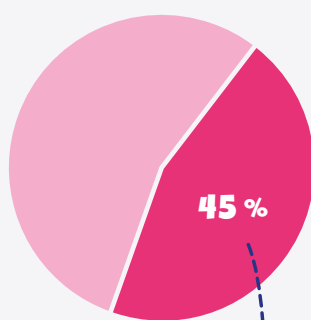
# #02

## ZOOM SUR LES RESSOURCES MOBILISABLES PAR LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT

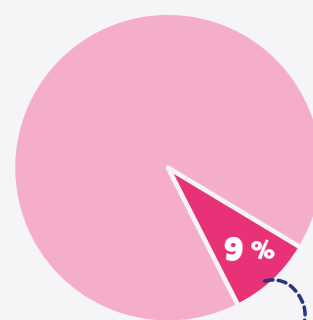
Quels sont les principales ressources dont vous disposez en interne face à la souffrance psychique ?  
75 répondants



50/75 répondants  
Collègues / hiérarchie (hors soignants)



34/75 répondants  
Soignants en santé mentale (psychiatre, psychologue...)



7/75 répondants  
Autres soignants (généraliste, infirmier...)

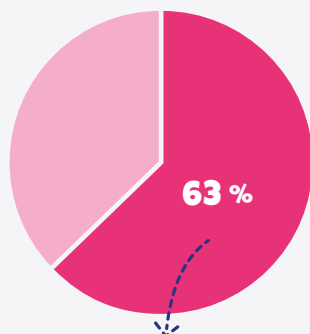


> Au regard des retours sur la formation insuffisante des équipes à la question des troubles psychiques, la prépondérance de la mention « collègues / hiérarchie » interroge sur la qualification des professionnels et leur capacité à intervenir lorsque surviennent ces cas problématiques.

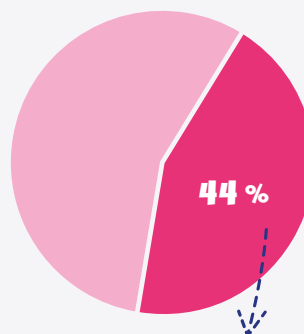
> Par ailleurs, ces données mettent en exergue le fait que peu de professionnels ont la possibilité de solliciter un acteur « ressource » au sein de la structure qui soit spécialisé dans le champ de la santé mentale.

Lorsque vous êtes confronté à une situation de souffrance psychique, vous arrive-t-il de mobiliser des acteurs extérieurs ?

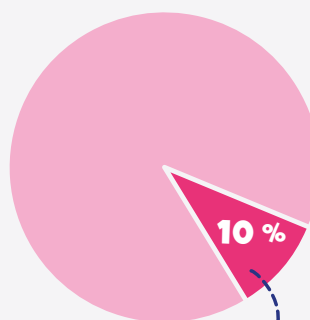
81 répondants



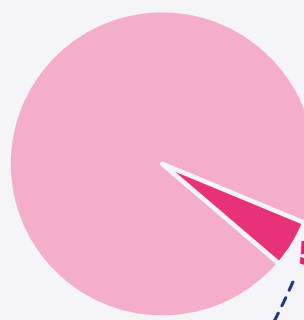
51/81 répondants  
Psychiatrie de secteur



36/81 répondants  
Acteur social et médico-social



8/81 répondants  
Secteur libéral



4/81 répondants  
Familles / Proches



- > La psychiatrie de secteur est l'interlocuteur privilégié des professionnels face à la souffrance psychique. Néanmoins, nous remarquons que seule la moitié des répondants y a recours (51 mentions).
- > Le recours aux secteurs social et médico-social (36 mentions), s'il correspond parfois à la sollicitation de dispositifs spécifiques, peut également être interprété comme un recours « par défaut » qui viendrait compenser l'accès difficile à la psychiatrie de secteur.
- > Le secteur libéral est très peu sollicité (8 mentions) et cela questionne les relations entre les professionnels de l'accompagnement et les praticiens du secteur libéral.
- > Il est remarquable que le médecin généraliste ne soit pas cité comme ressource extérieure.
- > Enfin, nous notons la faible proportion de professionnels qui considèrent les proches et aidants comme une ressource.

## ADOPTER UNE APPROCHE PROACTIVE DES RESSOURCES

La question des ressources mobilisables par les acteurs relève à la fois de la culture de réseau, de la formation des équipes et de l'organisation du travail en interne. Agir sur ce levier suppose donc une action à tous ces niveaux. Les acteurs sont donc invités à faire preuve d'opportunisme professionnel en se saisissant de tous les outils et relais disponibles. Un(e) répondant(e) à notre enquête disait à ce propos :

*« Je mobilise les équipes mobiles de la psychiatrie du territoire, je propose des synthèses aux partenaires, je saisis le Resad... De manière générale, je ne sais plus travailler seul(e) et je recherche dès que possible les appuis professionnels ».*

## DES ENSEIGNEMENTS ET DES INTERROGATIONS

### DES CONSTATS POUR GUIDER L'ACTION

Cette enquête auprès des professionnels de l'accompagnement en santé mentale nous a permis d'identifier quelques priorités d'action dont les acteurs de la santé mentale (le Céapsy au premier chef) doivent tenir compte pour améliorer les conditions d'accompagnement des publics en situation de souffrance psychique.

Développer une culture de réseau, communiquer vers les partenaires, former les professionnels, réinterroger l'organisation du travail en interne de façon réflexive... Les observations du Céapsy objectivent des constats que les acteurs du champ perçoivent intuitivement sans pour autant identifier les moyens d'actions adéquats.

Il ressort notamment que les principales difficultés rencontrées relèvent moins d'une pénurie d'offre ou de financement que d'une organisation qui permet difficilement d'identifier les ressources pertinentes. Face à ces défis, qui concernent tant les structures que les professionnels, certains leviers existent et gagneraient à être valorisés et appropriés.

### QUELLES SUITES ?

La seconde étape de cette enquête consiste à rencontrer les acteurs qui affichent des pratiques innovantes et/ou en faveur d'un décloisonnement des pratiques. À partir d'une série d'entretiens approfondis, le Céapsy envisage la production d'outils dont l'objectif est de répondre à ces enjeux en agrégeant les ressources de son réseau.

Enfin, les résultats de cette enquête nous invitent à compléter la démarche en incluant la parole des publics concernés (usagers, proches et aidants) pour la mettre en regard avec celle des professionnels et ainsi compléter cette photographie des enjeux des politiques d'accompagnement des publics concernés par la souffrance psychique.

**À découvrir sur  
WWW.CEAPSY-IDF.ORG**

**Le « Recueil des pratiques partagées »**  
Les pratiques inspirantes en Île-de-France

**« Les bons clics »**  
La lettre d'information du Céapsy

**Les actions de sensibilisations**  
En savoir plus sur la santé mentale

**Les permanences quotidiennes du Céapsy**  
Information et orientation sur les troubles psychiques

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux  
@CEAPSY-IDF**





102 avenue du Général Leclerc 75014 Paris  
contact@ceapsy-idf.org  
01 55 03 00 75

**CÉAPSY**

Centre Ressource Troubles Psychiques  
Île-de-France